

BASES JURIDIQUES DU CONCOURS INSTAGRAM - GOPRO HERO 7 BLACK

1.- ORGANISATION

NEUS DEL VALIRA, S.A. (ci-après GRANDVALIRA), dont le siège social se trouve Av. Carlemany 68, Despatx 401, Illa Carlemany - AD700, Escaldes-Engordany, Principauté d'Andorre, figurant au Registre du Commerce sous le numéro 917870Z, organisera un concours sur le territoire national. Dans ce document de 3 pages, GRANDVALIRA présente les bases juridiques de la promotion GoPro Hero 7 Black.

2.- PORTÉE TERRITORIALE

La portée territoriale de la promotion couvre tous les pays. Toutefois, le prix aura lieu en Andorre.

3.- LÉGITIMATION DE LA PARTICIPATION

Toutes les personnes physiques de plus de 18 ans abonnées au compte Instagram @grandvalira et qui disposent d'un profil d'utilisateur réel sur Instagram peuvent participer à la promotion.

4.- PÉRIODE DU CONCOURS

Le concours débutera le 05/01/2019 et durera 17 jours, jusqu'au 21/01/2019 à 23 h.

5.- MÉCANIQUE DU CONCOURS ET CONDITIONS DE PARTICIPATION

- a) Les utilisateurs devront poster une photographie aussi récente que possible de Grandvalira sur Instagram, en mentionnant @Grandvalira, @Gopro et deux amis, sans oublier le hashtag #GrandvaliraHero7. Le fait d'avoir utilisé une GoPro pour prendre la photographie sera pris en compte lors de la sélection du gagnant.
- b) Il est impératif que les utilisateurs qui participent au concours possèdent un profil public sur Instagram.

6.- SÉLECTION DU GAGNANT, SUPPLÉANTS, COMMUNICATION ET REMISE DU PRIX

La photographie gagnante sera choisie par un jury composé des membres de l'équipe marketing de GRANDVALIRA. L'originalité et la qualité de la photographie ainsi que le fait qu'elle ait été prise avec une GoPro seront pris en compte.

Le nom du gagnant sera communiqué sur les réseaux sociaux de GRANDVALIRA à la fin du concours, le 22/01/2019. Le gagnant devra contacter l'entreprise en lui envoyant un message privé sur les réseaux sociaux dans un délai maximum de 7 jours.

Si le gagnant ne contacte pas GRANDVALIRA dans les 7 jours à compter de la date de l'annonce du gagnant, ou s'il renonce au prix, il perdra alors son droit de réclamer le prix. Dans ce cas, GRANDVALIRA se réserve le droit de choisir un nouveau gagnant pour le concours.

7.- DROITS D'IMAGE

En participant au concours, les utilisateurs donnent leur consentement exprès et cèdent à GRANDVALIRA les droits des photographies publiées afin de participer au concours. Ces photographies peuvent être utilisées par GRANDVALIRA sur les supports publicitaires habituels ainsi que sur Internet et tous les profils de GRANDVALIRA sur les réseaux sociaux, sans aucune limitation en termes de portée temporelle et territoriale, et le tout, conformément aux dispositions du paragraphe 1 de l'article 5 de la Loi 30/2014 du 27 novembre, relative à la protection civile des droits à la vie privée, à l'honneur et à l'image de soi.

8.- DONNÉES DES GAGNANTS

Les données demandées aux participants afin d'organiser la remise du prix sont les suivantes : prénom, nom, date de naissance, e-mail et téléphone.

GRANDVALIRA se réserve le droit de demander une copie de la carte nationale d'identité, du passeport ou de tout autre document d'identification afin de valider le respect des conditions de participation.

9.- PUBLICATION DU GAGNANT

En participant à la promotion, l'utilisateur accepte que son prénom et son nom soient publiés sur les réseaux sociaux de GRANDVALIRA tels que Facebook, Instagram et Twitter ainsi que sur le site Web <http://www.grandvalira.com/> s'il s'avère être le gagnant. GRANDVALIRA s'engage à rendre public le prénom et le nom du gagnant à la date de fin du concours indiquée au paragraphe 6 du présent document.

10.- PRIX

Le gagnant recevra une GoPro Hero 7 Black.

11.- LIMITATIONS

- a) Le prix faisant l'objet de cette promotion ne peut en aucun cas faire l'objet d'une modification, d'une altération ou d'une compensation à la demande du gagnant.
- b) Les prix sont strictement personnels et ne pourront être ni cédés, ni collectés ni remboursés entièrement ou en partie, et ils ne pourront pas non plus être échangés contre d'autres services ou produits.
- c) Renoncer au prix ne donnera droit à aucune indemnité ni compensation.
- d) Les employés de GRANDVALIRA (NEVASA, SAETDE et ENSISA) ne pourront pas participer à cette promotion.
- e) GRANDVALIRA n'est pas responsable des attentes éventuelles créées par l'utilisateur en ce qui concerne le contenu du prix.

12.- PROTECTION DES DONNÉES

Conformément aux dispositions de la Loi qualifiée 15/2003 relative à la protection des données à caractère personnel (LQPD), GRANDVALIRA informe que les données à caractère personnel fournies sont confidentielles et font partie des fichiers appartenant à NIEVES DEL VALIRA, S.A. afin d'organiser la remise du prix de la promotion et de fournir des informations sur nos produits, activités et services susceptibles d'intéresser le participant, y compris par voie électronique, sauf indication contraire de sa part. Le participant peut exercer ses droits d'accès, de rectification, de suppression et, le cas échéant, d'opposition (droits ARSO) en envoyant une demande par écrit accompagnée

d'une photocopie de sa carte d'identité à l'adresse suivante : Av. Carlemany 68, Despatx 401, Edifici Illa Carlemany, AD700, ESCALDES-ENGORDANY, Principauté d'Andorre, ou bien par courrier électronique à pqpd@grandvalira.com.

13.- ACCEPTATION DES TERMES ET CONDITIONS

Le simple fait de participer au concours implique l'acceptation des présentes bases juridiques ainsi que du jugement de GRANDVALIRA pour la résolution de tout incident susceptible de se produire. La manifestation de la non-acceptation d'une partie ou de l'intégralité de ces bases juridiques impliquera l'exclusion du participant : Grandvalira n'aura ainsi plus à respecter l'obligation lui incombant avec le participant en question.

14.- MODIFICATION DU CONCOURS ET DES BASES

GRANDVALIRA se réserve le droit de prolonger, modifier, abréger ou annuler le concours à tout moment. Certaines modifications pourront être éventuellement publiées pendant le concours : elles seront alors considérées comme des annexes aux bases juridiques et en deviendront une partie intégrante. GRANDVALIRA ne pourra être tenue responsable en cas de modification ou d'annulation du concours.

15.- DIFFÉRENDS

En cas de litige, réclamation ou controverse, les plaintes devront être envoyées dans les délais légaux et par écrit à l'adresse de GRANDVALIRA indiquée dans l'en-tête de ce document. Conformément à la législation en vigueur, GRANDVALIRA transmettra la réclamation au mandataire correspondant. Chaque participant s'engage à essayer de trouver une solution à l'amiable avec GRANDVALIRA en cas de difficultés pouvant survenir quant à l'application et l'interprétation des bases juridiques et avant toute action contentieuse.

Les présentes bases juridiques sont uniquement soumises à la loi andorrane.